

COMMUNE DE PÉRET



MAIRIE de PERET

2025

BULLETIN MUNICIPAL

PERET

UN VILLAGE RÉSOLUTEMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR,
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS



Présentations des dossiers
et des projets communaux
au programme de ce bulletin
2025

ÉDITO

Chères Pérétoises, chers Pérétois,

En ce début d'année 2026, je vous adresse au nom de l'ensemble de la municipalité, nos vœux les plus sincères. Je vous souhaite de la santé, de la douceur, des moments heureux, des projets réalisés, et surtout la possibilité de savourer pleinement chaque instant entouré de ceux que vous aimez. Que cette année soit douce, lumineuse, porteuse d'espoir et de joie pour chacun d'entre vous.



SOMMAIRE	
ÉDITO	2
VIE MUNICIPALE	3
LES PROJETS	8
ACTIVITÉS MANIFESTATIONS	12

Dans ce numéro :

Le détail des projets réalisés dans l'année ainsi que le récapitulatif des manifestations qui ont été organisées sur la commune.

Ce message s'inscrit dans un contexte où la commune, comme de nombreux territoires ruraux, doit relever des défis majeurs : maintien des services de proximité, transition écologique, attractivité pour les jeunes et les familles, et accompagnement des aînés. Face à ces enjeux, Péret peut s'appuyer sur de solides atouts : un cadre de vie préservé, une vie associative riche, des bénévoles investis, des agriculteurs et artisans engagés, et des habitants profondément attachés à leur village.

L'année 2025 a été marquée par une activité intense et constructive. Le village a poursuivi sa modernisation tout en conservant son esprit de proximité et d'humanité. Plusieurs projets structurants ont vu le jour, toujours guidés par une vision claire : faire avancer la commune sereinement, étape par étape, sans perdre son identité.

Parmi les réalisations majeures figurent le déploiement d'un nouveau dispositif de collecte des déchets, permettant un meilleur tri et une organisation plus respectueuse de l'environnement, ainsi que d'importants travaux de mise en sécurité et d'accessibilité à la mairie. La rénovation énergétique du groupe scolaire s'est poursuivie avec le remplacement des menuiseries, améliorant le confort thermique et les performances énergétiques. Des équipements supplémentaires ont également été installés, comme des toilettes publiques à la halle aux sports.

La municipalité a par ailleurs maintenu son soutien constant aux associations et son attention particulière envers les aînés.

Au-delà des projets, l'année a été ponctuée de moments humains forts.

L'ouverture du café associatif *L'Estanquet de Péret* constitue une réussite emblématique, offrant un nouveau lieu de rencontre et de convivialité.

L'année a aussi été marquée par le départ à la retraite de Daniel, agent des services techniques, chaleureusement remercié pour son engagement au service de la commune.

La vitalité de Péret repose largement sur ses associations et ses bénévoles, qui ont animé l'année à travers de nombreuses manifestations culturelles, sportives et festives.

Ce qui fait la force de Péret, ce sont avant tout les valeurs partagées : solidarité, bienveillance, respect, proximité et convivialité.

Ma citation pour l'année 2026 de mère Teresa : « la vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter ».

Bonne année à toutes et à tous, bonne santé, et vive Péret !

Bien chaleureusement,
Votre Maire, Isabelle BOUDET-SILHOL

I - VIE MUNICIPALE

LA COMMUNE EN CHIFFRES

2025

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget 2025

Dépenses et recettes de fonctionnement
1 084 154 €

Dépenses et Recettes d'investissement
483 356.45 €

Réalisations 2025

Dépenses de fonctionnement
730 956 €

Recettes de fonctionnement
1 110 100 €

Dépenses d'investissement
340 243 €

Recettes d'investissement
257 668 €

Taux d'imposition non augmentés

DONNÉES TECHNIQUES

1 dépôt de permis d'aménager modificatif

1 dépôt d'autorisation de travaux

14 dépôts de permis de construire

5 dépôts de permis de construire modificatifs

39 dépôts de déclaration de travaux

1 dépôt de permis de démolir

654 demandes de certificats d'urbanisme

46 dépôts de Déclaration d'Intention d'Aliéner (vente de terres,
terrains à bâtir ou habitations)

44 inscriptions sur les listes électorales

18 inscriptions des jeunes de 16 ans au recensement militaire

DONNÉES SOCIALES

Population INSEE : 1 148 habitants

LES ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION



En 2025, 9 séances de Conseil

Municipal ont eu lieu : 51 délibérations et 173 arrêtés municipaux ont été pris.

En règle générale, les séances du Conseil Municipal se sont tenues les premiers vendredis du mois.

DONNÉES SCOLAIRES

2024-2025

90 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2024.

171 446 € de dépenses - 18 537 € de recettes

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NOUVEAUX PÉRÉTOIS

CORTES SIBARI Sabina - 17 janvier

FERNANDEZ Lucie - 12 mars

TROCELLIER Charly - 4 avril

ROUX Lylia - 29 juillet

GRANGE ALLARD Julian - 11 août

HERRERA Iris - 6 octobre

DESCY Malo - 7 novembre

PEDRENO Sarah - 20 novembre

COMPAIN IVARS Eden - 11 décembre



ILS SE SONT UNIS

SILHOL Sébastien - DRUART Ingrid - 2 août



ILS NOUS ONT QUITTÉS

MARFANY épouse SILHOL Marie-José - 27 mai

BESSIÈRE Simone - 27 juillet

NAZON Gaston - 5 septembre

FERNANDEZ Lucie - 4 novembre

BONAFE Jean-Paul - 6 décembre



VERDU Christian - 14 décembre

I - VIE MUNICIPALE

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis fin 2023, le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes Salagou Cœur d'Hérault, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault ont revu l'organisation de la collecte des déchets avec pour objectif de réduire de moitié, en cinq ans, la quantité de déchets enfouis à Soumont, tout en gardant la maîtrise des coûts de traitement.

À Péret, le nouveau système est entré en vigueur en mars 2025 avec deux façons de collecter les déchets :

-Dans les zones pavillonnaires : chaque foyer dispose désormais de bacs individuels. Le grand changement est l'arrivée du bac jaune pour les emballages et les papiers. Le bac vert, dédié aux déchets alimentaires, est ramassé chaque semaine, tandis que le bac jaune et la poubelle grise le sont une semaine sur deux. Le verre, lui, reste à déposer en colonne.

-Dans le centre du village et les rues étroites : les habitants utilisent désormais des points de tri collectifs. Les bacs individuels ont été retirés, ce qui a permis de libérer les trottoirs et d'améliorer la propreté. Trois points de collecte ont été installés : place Georges Clemenceau, place du Jeu de Ballon et rue Pierre et Marie Curie. Leur emplacement a été étudié pour faciliter le passage des camions et assurer une collecte efficace et sécurisée.

Une réunion publique s'est tenue le 21 février pour présenter le dispositif, répondre aux questions des habitants et lever les inquiétudes. Le coût de la dotation en bacs et badges a été supporté par le Syndicat Centre Hérault et la Communauté de Communes. Néanmoins, pour accompagner cette nouvelle organisation, une cuve supplémentaire a été enterrée place Georges Clemenceau à la charge de la commune. Le montant de **ce chantier s'est élevé à 8 760 €**. La commune a signé une convention avec le Syndicat Centre Hérault pour obtenir une **subvention de 7 000 €**. Les derniers défauts d'installation seront corrigés très prochainement. Ce nouveau fonctionnement a été conçu pour tenir compte des réalités locales : types d'habitat, accès des camions, possibilités de stockage... Il demande un petit temps d'adaptation, mais facilite le tri, améliore la collecte et contribue à un village plus propre et mieux organisé.



Points d'apport volontaire et bacs individuels

BILAN DU NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE

Malgré la mise en place dans d'autres communes limitrophes les années précédentes, le déploiement de ce nouveau dispositif sur Péret n'a pas été simple et quelques difficultés sont apparues : mauvais positionnement de certains bacs, problème d'ouverture de colonnes, incompréhension de certaines règles... La mairie s'est mobilisée pour aider les habitants et les accompagner au mieux. Elle a multiplié les échanges avec le Syndicat Centre Hérault et la Communauté de Communes, relayé les informations et proposé des solutions adaptées. Cette vigilance a permis de corriger rapidement les problèmes, de préciser les consignes et de rendre la transition plus sereine.

Aujourd'hui, le dispositif montre déjà ses effets. Le Syndicat Centre Hérault a constaté une hausse de 15,3 % des papiers et emballages triés et une baisse de 7,3 % des ordures ménagères sur l'ensemble des communes ayant rejoint ce nouveau dispositif. La commune remercie chaleureusement les habitants pour leur patience et leur coopération tout au long de cette période d'adaptation.



LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

UN GESTE CITOYEN POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Chaque été, notre territoire doit faire face à un risque important d'incendie. Pour mieux protéger les habitants, leurs biens et la nature, la commune de Péret s'investit activement dans l'application des règles d'Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). Ces règles, prévues par le Code forestier, demandent à chaque propriétaire de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation lorsqu'elle se trouve à moins de 200 mètres d'une zone boisée. L'idée est simple : limiter la progression d'un feu, permettre aux secours d'intervenir plus facilement et limiter les risques matériels et humains. Comme les particuliers, la commune doit se soumettre à cette obligation.



En 2025, Péret a candidaté auprès du Pays Cœur d'Hérault pour devenir une commune test et bénéficier d'une étude gratuite sur les priorités d'entretien des voiries communales. La commune a été retenue, ce qui lui a évité de payer un bureau d'étude pour réaliser cette mission.

Cette analyse a permis d'identifier les routes les plus exposées au risque incendie et les secteurs à traiter en priorité. Plusieurs critères ont été pris en compte : densité de la végétation, proximité des zones boisées, fréquentation des voies ou encore leur utilité pour accéder ou évacuer en cas de feu.

Grâce à cette étude, la commune dispose aujourd'hui d'un outil précieux pour organiser les travaux de débroussaillement sur l'espace public en ciblant les zones les plus sensibles.

De plus, la prévention étant l'affaire de tous, la mairie envoie chaque année un courrier individuel aux habitants concernés par les OLD. Ce courrier rappelle les règles à respecter, les délais à tenir et les bons gestes pour débroussailler efficacement et en sécurité.

Débroussailler, c'est protéger sa maison, mais aussi contribuer à la sécurité de ses voisins et des pompiers. C'est un geste concret et solidaire pour préserver notre environnement méditerranéen, particulièrement fragile durant les périodes de sécheresse.

MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

À la suite des nombreuses sollicitations du Syndicat Centre Hérault concernant la présence récurrente de déchets verts dans les bacs verts, la commune, la communauté de communes et le Syndicat Centre Hérault ont engagé, depuis plusieurs mois, un important travail de concertation. Plusieurs réunions de travail se sont tenues afin d'analyser la situation, de rechercher des solutions adaptées et de définir une organisation cohérente pour répondre aux besoins du territoire. À l'issue de ces échanges approfondis et réguliers, la commune a décidé de mettre en place, à compter du 1er décembre 2025, un service de ramassage des déchets verts destiné aux particuliers.

Ce dispositif répond à une demande forte de la population, exprimée notamment lors des réunions de quartier de 2024. À l'image du service des encombrants, le ramassage est effectué le lundi par les agents communaux, uniquement pour les personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie, sur inscription préalable en mairie et sous conditions.

Ce service est réservé aux personnes âgées et/ou vulnérables, ainsi qu'aux personnes ne disposant pas d'un véhicule adapté. Les déchets verts doivent être présentés en sacs ou en bacs, en petits volumes.



I - VIE MUNICIPALE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a récemment fait peau neuve pour offrir aux usagers un lieu plus chaleureux, moderne et agréable à vivre. Le réaménagement a permis de repenser entièrement l'organisation des espaces autour de deux pôles : un coin dédié aux adultes et un autre spécialement conçu pour les plus jeunes. Chacun offre désormais une ambiance adaptée, propice à la lecture, à la détente et à la découverte.

De nouveaux coins lecture ont été installés, avec des poufs confortables et des fauteuils qui invitent à s'arrêter un moment. Les rayonnages ont été réorganisés pour faciliter la circulation et mieux mettre en avant les collections. Un meuble supplémentaire a aussi été acheté pour valoriser les nouveautés et permettre une présentation plus attractive des ouvrages. Dans l'espace jeunesse, une fresque colorée vient désormais égayer le mur, apportant une touche ludique qui fait le bonheur des enfants. Quant à la tisanerie, c'est un petit espace chaleureux où chacun peut déguster une boisson en lisant ou en échangeant avec d'autres lecteurs.

Pensé pour le confort et le bien-être de tous, cet réaménagement redonne à la médiathèque toute sa dimension de **lieu de vie, de culture et de partage**. Il permet d'organiser des animations pour tout âge dans des conditions optimales.

Merci aux bénévoles et à Nathalie pour leur implication.

Montant des travaux : 1 847,50 € pour le mobilier et la décoration, la fresque ayant été financée par le réseau lecture.



EMPLOYÉS MUNICIPAUX

UN DÉPART EN RETRAITE BIEN MÉRITÉ POUR DANIEL



Après 26 années passées au service de la commune, Daniel, responsable du service technique, a pris sa retraite. Tout au long de ces années, il a participé au fonctionnement quotidien du village, en assurant l'entretien des espaces communaux et en contribuant aux différents travaux menés par la collectivité. Connus des habitants, de ses collègues et des élus, Daniel a exercé ses missions avec sérieux et disponibilité. Qu'il s'agisse de l'entretien des équipements, de la préparation des manifestations, de travaux de réparation ou d'interventions ponctuelles, il a répondu aux besoins du service dans le cadre de ses fonctions. Sa connaissance du village et sa polyvalence ont été des atouts dans l'organisation du travail au sein du service technique. À l'occasion de son départ, la municipalité et les agents communaux se sont réunis lors d'un moment convivial, organisé en comité restreint selon son souhait. Cette rencontre a permis de le remercier pour les années passées au service de la commune et de lui souhaiter une retraite sereine.



La suite est assurée : Nicolas, son collègue de longue date, prend désormais la responsabilité du service technique. Il est rejoint par Jérémy, nouvellement recruté, qui arrive avec motivation et envie de s'investir. Tous deux poursuivront le travail engagé, dans le même esprit de proximité et de qualité qui fait la force du service technique communal.

INCIVILITÉS

Depuis plusieurs mois, la municipalité observe une hausse des incivilités dans la commune, qui dégradent notre cadre de vie et nuisent au bien-être de tous : stationnements gênants, déjections canines non ramassées, dépôts sauvages autour des colonnes de tri ou dans les chemins, dégradations sur les aires de jeux ou le pumprtrack, vol de mobilier urbain...

Autant de comportements qui pèsent financièrement sur la commune, abîment l'environnement et mobilisent les agents municipaux pour remettre les espaces publics en état.

Ces gestes du quotidien ont des répercussions directes sur la qualité de vie de chacun.

De ce fait, pour faire face à cette situation, la municipalité a décidé de renforcer les actions de prévention et de contrôle.

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault interviennent désormais régulièrement à Péret. Leur rôle est de sensibiliser, rappeler les règles, contrôler et, si nécessaire, verbaliser les comportements contraires au règlement. L'objectif n'est pas de sanctionner systématiquement, mais d'encourager chacun à adopter des comportements responsables.

La commune étudie également l'installation de caméras de vidéoprotection aux entrées du village et sur les sites sensibles (aires de jeux, zones de tri...). Déjà mises en place avec succès dans plusieurs communes voisines, ces installations visent avant tout à dissuader les incivilités et à renforcer la sécurité des biens et des personnes.



La municipalité rappelle que la vie en collectivité repose sur des gestes simples : se garer correctement, ramasser après son animal, trier ses déchets, prendre soin des équipements publics.

Ces réflexes de bon sens permettent de garder un village propre, agréable et accueillant.

Péret compte sur la vigilance et l'implication de chacun pour que le civisme retrouve toute sa place dans notre quotidien. Préserver notre village, c'est avant tout une question de respect, de solidarité et de responsabilité partagée.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES AU SERVICE DE LA COMMUNE

Tout au long de l'année, les élus municipaux se sont réunis au sein des différentes commissions pour faire avancer les projets de la commune. La commission Finances s'est retrouvée à plusieurs reprises afin d'élaborer et de suivre le budget communal. Ses membres ont travaillé sur les projets d'investissement, l'attribution des subventions aux associations locales et la vérification de la bonne gestion des finances tout au long de l'année. De son côté, la commission Urbanisme s'est réunie environ tous les deux mois pour examiner les dossiers déposés par les administrés et accompagner le développement harmonieux du territoire.

Ces temps d'échange et de concertation permettent aux élus d'étudier en détail les sujets essentiels à la vie de la commune avant leur présentation au conseil municipal. Les commissions jouent ainsi un rôle clé dans la préparation et la mise en œuvre des décisions municipales.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - BILAN 2025



- Participation au 11 novembre avec lecture d'un texte écrit par le CMJ et chant de la Marseillaise
- Pour octobre rose : Création d'enveloppes déposées dans la boite aux lettres des Péretois avec un ruban rose à accrocher à leurs portes, balcons, fenêtres et avec un message de prévention et d'encouragement au dépistage.
- Journée du patrimoine avec le CMJ de Ceyras et Nébian . Chaque CMJ a fait visiter son village aux deux autres CMJ avec la présentation des lieux les plus intéressants et explication historique.
- Fête du village : jeux organisés le dimanche matin sur le parking de la halle aux sports.
- Création de panneau pour inciter les gens à laisser les lieux propres au champs de l'eau et au pumprtrack.
- Participation au carnaval avec un stand gâteaux
- ...

II - PROJETS

TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE

La commune de Péret a lancé en 2024 un projet de rénovation énergétique pour le groupe scolaire avec pour objectif de réduire la consommation d'énergie, et d'améliorer le confort des élèves et du personnel.



Une étude énergétique a été réalisée par Hérault Énergies dans le cadre de la Gestion en Énergie Partagée (GEP). Celle-ci a identifié plusieurs actions pour économiser l'énergie. La commune a choisi de mettre en œuvre ces améliorations par étapes.

La première phase des travaux porte sur trois points principaux : la pose de panneaux photovoltaïques, le remplacement des menuiseries de l'étage et du rez-de-chaussée donnant sur la rue, et l'installation d'un système de chauffage chaud/froid performant.

Le chauffage a été installé fin 2024, les nouvelles menuiseries ont été posées en 2025. La pose des panneaux photovoltaïques, initialement prévue durant l'été 2025, a été retardée et se fera en 2026.

Le coût estimatif de cette première phase s'élève à **68 009,91 € HT**, réparti ainsi : chauffage 26 760 € HT, menuiseries 23 052,91 € HT et panneaux photovoltaïques 18 197 € HT. La commune bénéficie de **subventions de 28 000 €** du Conseil départemental et de **15 214 €** d'Hérault Énergies.

Ce projet illustre la volonté de la municipalité de concilier performance énergétique, confort et modernisation des équipements municipaux. Il permettra de réduire les coûts des factures d'énergie à long terme tout en offrant un environnement plus sain et agréable.

VALORISATION DES FAÇADES COMMUNALES

Dans le cadre de l'entretien et de l'embellissement du village, la commune a fait appel à une entreprise spécialisée pour rénover plusieurs façades sur différents sites. Les travaux ont concerné les box du parking du pôle médical, le clubhouse, ainsi que les murs de l'avenue Jean Mermoz et du boulevard Pasteur.

Ces rénovations ont permis de rafraîchir l'apparence des bâtiments, de préserver leur état et de contribuer à l'embellissement du village.

En modernisant et en harmonisant ces façades, la municipalité souhaite offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre plus agréable et valorisant, tout en protégeant les structures sur le long terme.



Façade clubhouse

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune continue son programme d'économie d'énergie.

Après l'extinction de l'éclairage public en 2022 et le remplacement de lampes sodium par des LED sur certains rues en 2024, de nouvelles rues vont être modernisées. La commune a conventionné pour ces travaux avec Hérault Énergies dans le cadre du transfert de la compétence investissement sur les installations d'éclairage public. Les travaux seront réalisés début 2026.



Sur les 161 lanternes sodium restantes, le programme 2025 prévoit le remplacement de 108 d'entre elles : av J Ferry, rue de la Clairette et du Grenache, ch de Massacos, ch de la Pradalenque, ch des Écoliers, av J Mermoz, bd de la Liberté, ch du Pigeonnier, rue St Gély d'Arques, bd Notre Dame des Buis, ch de la Croix de Mission, bd F Mistral, rue de l'Égalité, rue E Barthes, et ch des Roques.

Le montant des travaux s'élève à 65 683 € HT, mais grâce aux aides du Fonds verts et d'Hérault Énergies, la participation de la commune sera de **21 174 €**.

Ce projet permettra à la commune de réduire davantage ses factures d'énergies.

MISE EN SÉCURITÉ DE LA MAIRIE

La mairie fait l'objet d'un important projet de rénovation pour garantir sécurité, confort et accessibilité aux habitants comme aux agents municipaux.

Avec le temps, certains bâtiments se sont dégradés et nécessitaient une remise à niveau en terme de sécurité, et pour répondre aux normes actuelles et mieux accueillir le public. La commune a donc lancé début 2025 un projet de mise en sécurité des bâtiments.

La priorité concernait le secrétariat et l'agence postale communale, avec la création d'une issue de secours afin de renforcer la sécurité des usagers et du personnel.

La salle des mariages, également utilisée pour les réunions ou comme bureau de vote, a fait aussi l'objet de travaux. Le bâtiment annexe, en très mauvais état (délabré et fissuré), a été consolidé et transformé en salle d'archives, permettant de mieux organiser et conserver les documents administratifs. Cette solution a été choisie car la salle d'archive actuelle ne peut plus supporter de charges supplémentaires compte tenu de la fragilité de son plancher.

Les travaux ont débuté après l'été et se termineront en janvier 2026 avec l'installation de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite dans la salle des mariages, afin d'assurer un accès à tous les usagers et d'améliorer le confort lors des cérémonies, réunions ou scrutins.



Annexe salle des mariages



Le coût estimatif des travaux est de 69 525 €. La commune a obtenu des subventions de 20 200 € de la part de l'État au titre de la DETR, et 5 000 € de la part de la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault.

DÉPENSES IMPREVUES

DES DÉPENSES POUR LE BON FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Au cours de l'année, plusieurs dépenses imprévues ont été nécessaires afin d'assurer la sécurité, le confort et la continuité des services communaux. Parmi elles, l'installation de 2 poteaux incendie au chemin du Peyral et avenue Jules Ferry, pour un montant de 8 104,60 €, a constitué la principale opération, garantissant une meilleure couverture en cas d'intervention des secours, ainsi que le remplacement de la minuterie de l'horloge de l'église pour un montant de 2137 € (d'autres dépenses sont en cours pour le remplacement de la minuterie d'une autre face du clocher).



D'autres achats, plus modestes mais tout aussi essentiels, ont été réalisés : un souffleur et un perforateur pour l'entretien des équipements communaux, des lits pour l'école, un vidéoprojecteur facilitant les conseils municipaux, un rayonnage pour la médiathèque pour améliorer le rangement des ouvrages, ainsi que des tables en PVC utilisées lors des manifestations communales.



Ces dépenses, pour un coût total de 14 316 €, maintiennent des services de qualité et répondent aux besoins du quotidien.

II - PROJETS

TRAVAUX EN RÉGIE

Tout au long de l'année, les agents municipaux travaillent pour entretenir et faire fonctionner notre commune. Leur action, souvent discrète, contribue à rendre Péret agréable à vivre : nettoyage des espaces publics, gestion de la déchetterie, prêt de matériel aux habitants, soutien logistique lors des manifestations...

À ces missions régulières s'ajoutent de nombreux travaux réalisés en régie par les équipes municipales, dans une logique d'économie, de réactivité et de proximité. Travailler en régie permet de mieux maîtriser les coûts, d'intervenir rapidement, de profiter d'une connaissance fine du terrain et de garder un lien direct avec la population. La polyvalence des agents permet d'adapter chaque intervention aux besoins du moment.

DE NOMBREUX TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU VILLAGE

Parmi les travaux majeurs de l'année, les employés communaux ont effectués :

- La réalisation de sanitaires extérieurs à la halle aux sports, très attendus par les associations et les usagers ;
- Des rénovations sur l'école ;
- L'enfouissement du réseau d'eau d'évacuation de la fontaine du Griffe, rue Pierre et Marie Curie, pour éviter le ruissellement apparent des eaux ;
- La création d'une bouche pluviale au croisement de la rue de l'Égalité et du chemin du Peyral, renforçant la gestion des eaux pluviales ;
- Les agents ont également préparé le projet de mise en sécurité de la mairie, avec la coupe d'un arbre, l'enlèvement du lierre et la reprise de l'alimentation en eau du bâtiment ;
- Côté électricité, ils ont assuré la maintenance électrique, avec le remplacement du disjoncteur de la salle Le Peyral et de la prise dédiée aux manifestations (prise de force) à la mairie ;
- Le patrimoine communal a aussi été entretenu : les toilettes de l'appartement du Peyral ont été remplacées, et la place du Jeu de Ballon a été sécurisée grâce à l'installation de potelets, empêchant tout risque pour les piétons et véhicules ;
- La boîte à livres vandalisée au Champ de l'Eau a été remplacée et réapprovisionnée avec de nouveaux ouvrages ;
- Enfin, les places de stationnement place des Anciens Combattants ont été élargies pour faciliter la circulation et le confort des automobilistes.



Potelets jeu de ballon



Pluvial Rue P.M. Curie



Sanitaires halle aux sports

TRAVAUX EN RÉGIE-ZOOM SUR ...

DES AMÉLIORATIONS IMPORTANTES AU SEIN DE L'ÉCOLE

L'école, lieu central de la vie du village, a bénéficié de plusieurs interventions destinées à renforcer le confort, la sécurité et l'adaptation des locaux aux besoins des élèves et du personnel.

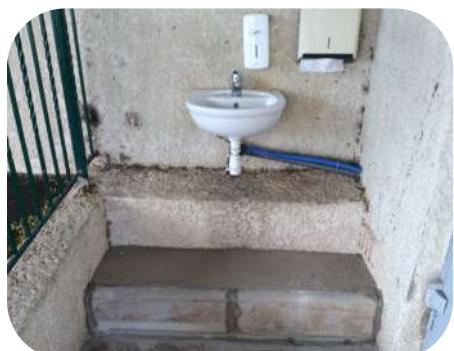
Les travaux ont été entrepris durant les vacances scolaires de juillet et août pour la plupart. Les agents ont réalisé la peinture du hall d'entrée et des toilettes de l'étage, accompagnée d'un traitement des remontées d'humidité afin de préserver les murs. Dans la cour, ils ont procédé à la réparation des entourages d'arbres, améliorant la sécurité des enfants et ont créé une marche au lavabo extérieur permettant aux plus petits un accès plus autonome. Toujours dans un objectif d'adaptation et de confort, un lavabo à hauteur d'adulte a été créé en classe maternelle pour faciliter le travail de l'ATSEM. La pose d'un visiophone est venue renforcer la sécurité des accès, et le remplacement des toilettes dans le bureau de la direction améliore l'usage de l'ensemble des locaux.

Coût : 6 084 € (4 050 € de matériaux et 2 034 € de main d'œuvre).



DE NOUVEAUX SANITAIRES À LA HALLE AUX SPORTS

Soucieuse d'améliorer l'accueil du public lors des différentes manifestations, la commune a construit en 2025 des WC extérieurs à la halle aux sports. Ce chantier a été entièrement réalisé par les employés municipaux.



L'équipement comprend notamment un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant un accès pour tous dans les meilleures conditions.

Ces nouveaux sanitaires seront ouverts lors des événements organisés sur le parking de la halle, comme la fête de la musique, la journée des associations ou encore la fête locale, afin de faciliter le confort des participants et des visiteurs.

Le coût total de l'opération s'élève à 8 841 € (4 723 € de matériaux et 4 118 € de main d'œuvre). Les travaux ne sont pas terminés. La façade ou encore la faïence intérieure seront réalisées en 2026.



RENÉGOCIATION DE CONTRATS :

DES ÉCONOMIES AU SERVICE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de sa gestion rigoureuse du budget communal, la mairie a récemment procédé à la renégociation de deux contrats importants, permettant de réaliser des économies significatives pour les finances de la commune tout en garantissant des services efficaces et fiables pour les administrés.



Le premier concerne le photocopieur de la mairie et de l'école, pour lequel la Société FMB a été retenue. Grâce à cette renégociation, la commune réalise une **économie de 2 000 € par an**, tout en bénéficiant d'un matériel performant et adapté aux besoins quotidiens.

Le second contrat concerne les assurances communales, couvrant les dommages aux biens, les véhicules, l'assistance juridique et la responsabilité civile. Après consultation, la Société AXA Assurance a été choisie, permettant à la commune de **réduire ses dépenses de 10 000 € par an**, tout en maintenant une couverture complète et sécurisante.

III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

PÉRET, UNE COMMUNE AU RYTHME DE LA MUSIQUE



La commune de Péret a poursuivi en 2025 le dispositif Orchestre à l'École, destiné aux élèves du CE1 au CM2. Ce programme permet aux enfants d'apprendre un instrument pendant le temps scolaire, sans frais pour les familles, et de participer à des activités collectives favorisant la cohésion et la confiance en soi. **Un nouvel orchestre a vu le jour à la rentrée de septembre !** Les intervenants musique et les enseignants ont encadré les élèves tout au long de l'année, en veillant à développer leur pratique individuelle et collective, ainsi que le plaisir de jouer ensemble. Le projet a également permis de renforcer le lien entre les élèves et de favoriser un climat positif au sein des classes.

Plusieurs temps forts ont ponctué l'année scolaire :

- La fête de l'école, en juin, a rassemblé élèves, enseignants et parents autour de prestations musicales et de moments de partage.
- La Fête de la Musique, le 21 juin, a transformé le centre du village en scène ouverte. L'Orchestre à l'École a ouvert la soirée, suivie des élèves de l'école de musique, puis d'un groupe de rock local, offrant un moment musical varié et intergénérationnel.
- La fête de Noël, avec un concert des élèves de l'Orchestre à l'École, a permis aux familles de constater les progrès réalisés dans un cadre convivial et festif.



Par ailleurs, un partenariat avec les communes de Fontès et de Cabrières a permis de proposer des cours de percussions aux élèves de grande section et CP des trois écoles. Ces cours aboutiront à un spectacle commun en fin d'année scolaire 2026, rassemblant tous les enfants participants.



La commune félicite les progrès réalisés par les enfants et la participation active des familles et des enseignants. Le dispositif confirme sa place comme outil d'épanouissement et de lien social au sein de la commune.

EXPOSITION

À LA DÉCOUVERTE DU FLEUVE HÉRAULT

En avril dernier, la hall de la mairie a accueilli une exposition passionnante intitulée « *À la découverte du fleuve Hérault* ». Destinée à sensibiliser le public aux risques d'inondation.

À travers des panneaux explicatifs, l'exposition proposait de mieux comprendre le fonctionnement du fleuve Hérault et les spécificités du climat méditerranéen, marqué par des épisodes pluvieux parfois intenses. Les visiteurs ont pu découvrir les bons comportements à adopter en cas d'alerte, ainsi que les gestes simples permettant de réduire les risques pour les personnes et les biens.

Une large place était également consacrée aux actions de prévention menées sur le territoire : aménagements hydrauliques, surveillance des cours d'eau, entretien des berges ou encore diffusion d'informations auprès des habitants. La sécurité face aux inondations est l'affaire de tous.



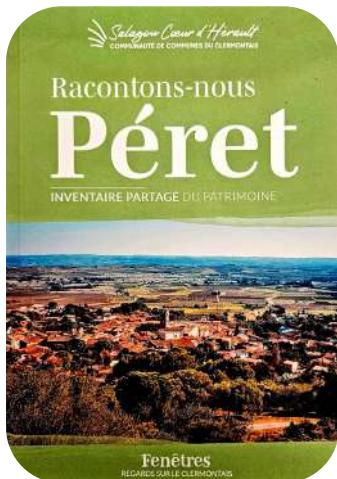
« RACONTONS-NOUS PÉRET » : UN VOYAGE DANS LE TEMPS AU CŒUR DU VILLAGE

La commune de Péret, en partenariat avec la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault, a récemment lancé un beau projet pour mettre en valeur notre patrimoine local : « Racontons-nous Péret ».

Cette initiative invite habitants et visiteurs à redécouvrir l'histoire du village grâce à des archives photographiques exposées en plein air.

Dix grandes bâches, d'environ 2 mètres sur 1 mètre, ont été installées dans des lieux emblématiques du village : la halle aux sports, la médiathèque, l'école, la place Georges Clemenceau, la place des Anciens Combattants, la rue Paul Valéry ou encore la chapelle Notre-Dame des Buis. Chaque bâche aborde un thème différent, illustré par des photos et textes d'archives soigneusement choisis : la vie quotidienne autrefois, les fêtes et traditions locales, ou encore l'évolution des paysages et des bâtiments. Ces installations forment un parcours de mémoire en plein air, offrant à chacun la possibilité de porter un regard nouveau sur les lieux du quotidien et de mieux connaître l'histoire collective de Péret.

Dans le prolongement de ce projet, la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault a également édité un livre consacré à Péret, dans le cadre du programme « Inventaire partagé du patrimoine ». Il rassemble documents et témoignages précieux sur le passé du village, et constitue une belle ressource pour les curieux et les passionnés d'histoire locale. Le livre a été distribué gratuitement aux Péretois présents lors du lancement de ce programme, et lors du repas des ainés. Il est actuellement en vente à l'office de tourisme de Clermont l'Hérault.



Pour accompagner cette démarche, deux manifestations ont eu lieu en mars et en septembre : « Péret d'hier à aujourd'hui » et « Racontons-nous Péret », permettant à tous de partager ces découvertes et de célébrer notre patrimoine ensemble.



LE SILLON FAIT VIBRER PÉRET !

Cette année, la commune de Péret a eu le plaisir d'accueillir plusieurs rendez-vous culturels portés par le théâtre *Le Sillon*, pour le plus grand bonheur des habitants.

En janvier, un cirque participatif « Réfugions nous » a accueilli enfants et adultes à la salle le Peyral.

En septembre, la compagnie La Hurlante a ouvert la saison avec *Les Ailes*, une déambulation théâtrale émouvante dans les rues du village. Seule en scène, Caroline Cano a prêté sa voix à sept femmes du quotidien, entre confidences, disparition et renaissance, dans un moment suspendu mêlant poésie et humanité.

En décembre, la magie a pris place à la salle des fêtes du Peyral avec Jazz Magic du Blizzard Concept. Entre tours de cartes et envolées musicales, Antoine Terrieux et Marek Kastelnik ont enchanté petits et grands, dans une ambiance conviviale prolongée autour d'une soupe partagée.

Enfin, au printemps prochain, Péret accueillera la compagnie Galapiat Cirque avec « *Espèce d'idiot* », une œuvre sensible mêlant cirque et poésie visuelle.

Autant de moments riches et variés qui confirment l'attachement de Péret à la culture et au spectacle vivant !



III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

L'ESTANQUET DE PÉRET

UN CAFÉ ASSOCIATIF SOLIDAIRE OUVRE SES PORTES

Cet été, Péret s'est enrichi d'un nouveau lieu convivial : « l'Estanquet de Péret », installé dans les locaux de l'ancienne poste. Ce café associatif est un espace ouvert à tous, pensé pour favoriser les rencontres, les échanges et la vie sociale du village.

Le projet a été porté par des bénévoles motivés, et sa mise en place n'a pas été simple car les démarches administratives ont été longues et quelques retards ont ponctué le lancement.

La commune a accompagné l'association au mieux pour que le projet puisse voir le jour dans les meilleures conditions. Pour soutenir cette initiative, elle a mis le local à disposition gratuitement, charges comprises, a réalisé les démarches relatives à la licence 3 de vente d'alcool, et a accordé une subvention à l'association. De plus, la commune a autorisé l'occupation de l'espace public sur une surface de 40 m² en toute sécurité, près de la fontaine du Griffé et autorise occasionnellement lors de grandes manifestations l'occupation des places de stationnement situées devant le café. De plus, comme ils le font pour chaque association, les agents municipaux contribuent au bon fonctionnement des manifestations organisées par l'Estanquet avec un soutien logistique.



Le café est ouvert trois jours par semaine : le vendredi soir, le samedi midi et soir, et le dimanche midi, offrant ainsi à chacun l'occasion de se détendre autour d'un café ou d'un verre, de rencontrer d'autres habitants et de passer un moment agréable en terrasse.

L'Estanquet de Péret représente une véritable avancée pour le village : un lieu où toutes les générations peuvent se rencontrer, où la vie associative est mise en valeur, et où les habitants peuvent partager des moments simples et chaleureux.

DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR NOS SÉNIORS ET POUR TOUS



Depuis maintenant quatre ans, la municipalité développe une offre d'activités spécialement pensée pour le bien-être et la vitalité de nos seniors. Cette année, la séance hebdomadaire de gym adaptée a été enrichie grâce à l'achat de nouveaux équipements pour 287 €, permettant d'élargir les exercices et de proposer des séances encore mieux adaptées aux capacités de chacun. Encadrée par un professionnel, cette activité rencontre un réel succès et contribue au maintien de la forme et de la mobilité.

Parallèlement, la mairie organise toujours des ateliers bien-être, très appréciés : atelier sur les huiles essentielles, atelier mémoire, séances autour de la nutrition... Ces rendez-vous offrent des moments conviviaux, favorisent les échanges et participent à la prévention santé. Ils se déroulent désormais dans les locaux de la médiathèque pour plus de confort et de convivialité. Coût de ces activités 4 500 €.

La médiathèque poursuit également son engagement en proposant des activités multigénérationnelles, ouvertes à tous les habitants : apéros littéraires, ateliers crochet, rencontres thématiques... Autant de moments qui permettent de créer du lien entre les générations et de renforcer la convivialité au sein du village.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

ANIMATIONS ASSOCIATIVES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Voici la liste des manifestations réalisées en 2025. Liste non exhaustive.

- Animations municipales médiathèque : soirée pyjama, atelier couronne des rois, apéros littéraires, jeux de société, bébés lecteurs, peinture au pochoir, conte, rencontre avec l'auteur Insa Sané, atelier masque carnaval, atelier création poissons d'avril, soirée sportZ, atelier huiles essentielles, petit déjeuner « découverte de la médiathèque », atelier kappla, spectacle plouf pour enfants, pixel art halloween et atelier masques, atelier d'écriture, initiation au crochet, ...
- Gym séniors et ateliers bien être séniors - Mairie
- Badminton, fitness, tennis de table, gym adulte, qi Gong, judo, ...
- Cérémonie des vœux - Mairie
- Concert l'amour en chanson (Guy Vigouroux)
- Cirque participatif « réfugions nous » - CCC*
- Stage judo et tournoi - Team judo 34
- Soirée années 80 - Comité des fêtes
- Soirée Aligot party - ESC34
- Carnaval - APEEP
- Péret d'hier à aujourd'hui - CCC
- Mercredi sportif - CCC
- Marché « les printanières » - Les jardins familiaux
- Semaine multi activités - Mairie
- Fête de l'école - École, APEEP, mairie
- Fête de la musique - Mairie, Orchestre à l'école et dans le village
- Inauguration ruche - Jardins familiaux
- Repas des chasseurs
- Fête locale - Comité des fêtes
- Journée des associations - Mairie
- Pièce de théâtre - l'Estanquet
- Soirée halloween - APEEP
- Concert « les inoubliables » Guy Vigouroux, l'Estanquet
- Boites solidaires de noël - Mairie
- Spectacle de rue « Les Ailes » - CCC
- Octobre rose - Bénévoles
- Marché de l'hiver des producteurs - Nature et progrès
- Soirée hiver - Comité des fêtes
- Marché de noël - APEEP
- Repas des ainés - Mairie
- Collecte de jouets - Les jardins familiaux
- Spectacle magie et musique « Jazz Magic » - CCC
- Concert de jazz - L'Estanquet
- Chants de noël occitan - L'Estanquet
- ...

*CCC = Communauté de Communes du Clermontais
Salagou Cœur d'Hérault



OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose, la municipalité, à l'initiative et en partenariat avec les dames du club tricot et des bénévoles, a organisé une belle journée placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité. Tout au long de la journée, de nombreuses animations ont rassemblé les habitants autour de la lutte contre le cancer du sein.

Les festivités ont débuté par un petit-déjeuner au café solidaire, avant de se poursuivre avec une randonnée accessible à tous. Sur la place du village, la vente de tricots, de livres et de pâtisseries maison a rencontré un vif succès, tout comme la tombola, richement dotée grâce à la générosité des commerçants locaux. Un atelier de gym japonaise organisé au dojo a également permis aux participants de découvrir une activité douce et bienfaisante.

La journée s'est clôturée dans une ambiance chaleureuse autour d'un apéritif convivial, moment de partage et d'échange entre bénévoles, participants et partenaires.

Grâce à la mobilisation de tous, **plus de 1 800 euros ont été récoltés** au profit de la recherche et de la prévention contre le cancer du sein. Un immense merci à l'ensemble des bénévoles, des participants et des commerçants ainsi qu'à Paulette Soulairol pour leur engagement et leur générosité.



CONTACTS

Commune de PERET

Mairie de PERET

Rue Claude Debussy

34800 PERET

Secrétariat : 04 67 96 09 41

Service technique : 06 30 63 29 36

Médiathèque : 04 67 96 36 74

École de musique : 07 50 01 00 15

Pôle Intercommunal de l'eau :

0805 295 715

Collecte des déchets : 04 67 88 95 50



accueil@mairie-peret.fr



Mairie Peret



www.mairie-peret.fr

HORAIRES

Mairie



Ouverte les lundi mardi vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

et les mercredi et jeudi 8h30 à 12h

Agence Postale Communale



Ouverte les lundi mardi vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h

et les mercredi et jeudi 8h30 à 12h

Médiathèque

Ouverte le :

- Mardi de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- Jeudi de 16h30 h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 11h30



112 ☎
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

15 ☎
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL
URGENT

17 ☎
POLICE
SECOURS

18 ☎
SAPEUR-
POMPIERS

114 ☎
NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES

115 ☎
HÉBERGEMENT
D'URGENCE

119 ☎
ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

3977 ☎
MALTRAITANCES
PERSONNES ÂGÉES
ET/OU
HANDICAPÉES

3919 ☎
VIOLENCES
CONJUGALES